



Une manière de vivre ensemble à l'Ecole Sainte Ursule de Dijon

Règlement intérieur



Rappelle-toi : tu es un enfant capable de respect envers toi-même et les autres, de compréhension des situations, de générosité et de réconciliation.

Ce document va t'aider à contribuer à la qualité de notre « Vivre ensemble à Sainte Ursule » à l'école et en sortie.

1. Dès que tu as franchi le portail de l'école, nous sommes responsables de toi. **Tu ne dois pas ressortir sans autorisation.** N'oublie pas ta carte de sortie si tu es autorisé à sortir seul.
2. Tu viens à l'école le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi selon le calendrier et les horaires qui te sont donnés au début de l'année.
3. Après la classe, **tu prends bien toutes tes affaires, tu fais ton cartable avec soin** et tu vérifies que tu n'as rien oublié. Tu ne pourras pas retourner dans la classe.
4. L'école est un lieu de vie où tu passes beaucoup de temps. Il est important que tu respectes ce lieu pour qu'il reste agréable pour tous. Aussi, **tu dois prendre soin de toute chose**, dans la classe, dans la cour, en bref partout. Les papiers : à la poubelle ! Pas de chewing-gum ni de bonbons à l'école. Si tu salis, tu nettoies.
Tu dois respecter le travail des personnes qui entretiennent l'école. Tu devras réparer ou remplacer tout matériel que tu auras abîmé ou cassé.
5. Tu arrives propre et coiffé(e) à l'école. Tu prends soin de tes vêtements, de ton matériel et de celui des autres. Tu te laves les mains en sortant des toilettes et avant le repas. **Tu te comportes correctement** et tu ne gaspilles ni l'eau, ni le savon, ni le papier toilette, ni les essuie-mains.
6. Tu n'oublies pas de passer aux toilettes pendant la récréation car tu te ranges dès l'appel des enseignants ou du personnel de surveillance. **Tu te déplaces calmement, tu respectes ainsi les autres classes qui travaillent.**
7. **Tu viens à l'école avec une tenue adaptée à la vie scolaire** et marquée à ton nom. Les jupes ou shorts trop courts, crop tops, dos nus, jeans à la mode troués et tongs ne sont pas permis à l'école. Pour ta sécurité, tu portes des chaussures qui tiennent au pied. Si tu as égaré un vêtement, tu vas voir dans la pаниère dans le hall des maternelles. Si tu trouves un objet qui ne t'appartient pas, tu le donnes à un adulte.



8. Pour les activités sportives, **tu dois arriver dès le matin en tenue de sport** (tee-shirt, jogging, short, chaussures de sport).
9. **Tu n'apportes de la maison ni argent, ni objet de valeur, ni objet dangereux** : tu éviteras bien des ennuis ! Les téléphones portables sont interdits ainsi que tout objet connecté.
10. La cour de récréation est faite pour se détendre et vivre ensemble. **Tu ne t'amuses pas à des jeux dangereux qui peuvent blesser** (se bousculer, se porter, se taper...).
11. La violence et les insultes ne sont pas acceptables à l'école comme partout ailleurs. **Tu ne dois pas blesser tes camarades. Tu dois savoir te contrôler et apprendre à régler un conflit en parlant. Si besoin, tu demandes l'aide d'un adulte.** Tu évites les bousculades et tu fais attention aux plus petits que toi.
12. Les adultes de l'école sont là pour s'occuper de tous les élèves. **Comme ils te respectent, tu dois les respecter.**
Tu es poli(e) et attentif(ve) à ce qu'ils te demandent.
😊 Tu dis « **bonjour** », « **s'il vous plaît** », « **au revoir** », « **merci** » ...
Ce sont des mots simples qui rendent la vie plus agréable pour tous ! Un **sourire** fait toujours aussi du bien !
13. Si tu déjeunes à la cantine, tu te souviens que **des personnes ont mis tout leur savoir-faire pour préparer ton repas, tu dois donc les respecter.** Tu t'installes dans le calme là où il y a de la place, tu ne décides pas de la place des autres. Nous ne sommes pas au restaurant : « pas de réservation possible » ! Tu ne gaspilles pas, tu goûtes ce qu'on te sert et tu débarrasses ton plateau en respectant le tri des déchets. Tu peux chuchoter mais tu veilles au bien-être de tous.
14. Si tu déjeunes à l'extérieur de l'école, tu ne reviens qu'à **13h30** à l'ouverture du portail.
15. Si par ton comportement, tu te mets en danger ou si tu mets en danger l'autre, tu le harcèles ou le blesses gravement, **tu t'exposes à une exclusion temporaire ou définitive de l'école.**

😊 Nous comptons sur toi et te faisons confiance pour vivre harmonieusement à Sainte Ursule en respectant ces règles.